PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un Partage.

Propriété No 621

AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété Nos 628 et 630

RUE DE LA PAIX.

Propriété Nos 1031 et 1033

RUE DE CHARTRES.

Propriété Nos 618, 622, 624 et 626

RUE QUARTIER.

Propriété No 619

AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété No 632

AVENUE DE L'ESPLANADE

Propriété No 629

RUE QUARTIER

No 54,981—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Ellen D. Begué vs Jeantet Begué, son mari.

EN VERTU d'un jugement dans l'affaire ci-dessus mentionnée, et signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, 10 novembre 1898, je vendrai à l'enchère publique, MERCREDI, le 14 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés immeubles suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc. y compris les installations pour gaz maintenant attachées aux bâtisses, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Royale et Paix mesurant 20' 8" de face à la rue de l'Esplanade par 100' de profondeur et désigné par la lettre "D" sur un croquis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de la ville, le 8 mars 1878, et annexé à un acte de vente par Madame S. E. Guesdan à D. A. Hackney, passé devant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 12 mars 1878, et conformément au dit croquis, ledit lot mesure, en mesure américaine, 22' 2" de face à la rue de l'Esplanade par 106' 8" 3''' de profondeur, entre lignes parallèles; ladite propriété ayant la possession entre murs, en mesure américaine, 23' 3" 2''' de face à la rue de l'Esplanade sur une première profondeur, entre lignes parallèles, de 49' 6" et sur une seconde profondeur de 58' 2" 3''', se rétrécissant afin de mesurer sur la ligne du fond, 22' 6".

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc. situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Paix, Esplanade, Royale et Chartres, mesurant 53' 5" de face à la rue de la Paix sur 147' 3" de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc., situé dans le deuxième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 49, compris entre les rues Chartres, Ursulines, Royale et St-Philippe, désigné par la lettre M, sur un croquis particulier fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 13 décembre 1870, et annexé à un acte de A. E. Bienvenu, ancien notaire public en cette ville, passé le 15 décembre 18 0; ledit lot mesure, en mesure américaine, 32,'' 5," 3,''' de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 90' 3" entre lignes parallèles; le dit lot faisant partie d'une plus grande portion de terre concédée aux Dames du Couvent des Ursulines par la Compagnie des Indes Occidentales, le 18 septembre 1726 et confirmée par le gouvernement des Etats-Unis, conformément à un acte de compromis exécuté par devant G. R. Stringer, alors notaire public en cette ville le 17 février 1824.

4° Trois lots de terre, contigus ces uns aux autres, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues du Quartier, Royale, Chartres et de l'Hôpital, mesurant en mesure américaine, et conformément à un plan de Sargi, ingénieur civil, daté le 3 janvier 1885, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire public, à savoir: Les lots Un et Deux chacun 27' 7" 3''' de face à la rue du Quartier et le lot No Trois ayant 27' 7" 2''' de face à la rue du Quartier sur une profondeur chacun de 100' entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Royale et Paix, lequel lot de terre mesure 18' 9" de face à la rue de l'Esplanade sur 100' de profondeur.

6° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances etc., situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Royale et Quartier, désignés par les lettres "A" et "B", sur un croquis fait par Arthur de Armas, député-voyer de la ville, daté le 22 avril 1884 et annexé pour référence à un acte de vente par Mme V. A. Gauthier à Mlle Ellen Begué, passé devant Geo. C. Préot, notaire le 30 mai 1884; lesquels deux lots conformément audit croquis ont les dimensions suivantes:—

Le lot A mesure 33' 2" 4''' face à la rue Esplanade sur une profondeur de 129' 10" 1" du côté de la rue Royale et de 122' 1" du côté de la rue de Chartres et 33' 3" de large sur la ligne du fond; le lot B mesure 31' 6" de face à la rue Quartier sur une profondeur de 85' 6" sur la ligne du côté de la rue Royale, et de 87' 5" du côté de la rue de Chartres, et 31' 6" 4" de large sur la ligne du fond le séparant du lot A.

Termes et conditions — Une moitié ou plus comptant, balance à un ou à un et deux ans en billets des acquéreurs portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur avec les clauses de non aliénation, et de cinq pour cent de frais d'huissier et vente sans estimation, assurance et transfert des polices et toutes les autres clauses dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer de payer en plus du prix de la vente les timbres du revenu interne des Etats-Unis, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication, les vendeurs ayant droit aux loyers jusque et inclu le jour de la passation de l'acte de vente; les actes de vente devant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs. L'encanteur signera les actes de vente et en recevra le prix qu'il délivrera aussitôt au notaire, dans le but de compléter le partage et de diviser le produit des ventes.

AUG. HUARD, Encanteur,
Office 121 rue Carondelet, New Orleans, La.
Voyez les plans à la Bourse.
13 nov—13 20 27—déc 4 11 14

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON.

Succession de P. N. Canteron.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune, le LUNDI, 28 novembre 1898, à 11 A. M., sur les lieux, coin de la rue Canal et l'avenue Galvez, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 14 novembre 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, le tout et en particulier les meubles de maison connus dans ladite résidence.

Conditions—Comptant sur les lieux.
nov 17—17 20 27 28

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux nouveaux cottages doubles Nos 3630 et 3632 rue Laurel, encoignure Antonine, et Nos 633 et 635 rue Eléonore, encoignure Constance. Aussi, deux lots sur la rue Eléonore près Patton. A l'encan, JEUDI, le 8 décembre 1898; dans l'affaire de la succession de Fred. J. Beyer, No 57,460 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 8 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à ceux ordres séparés, un rendu et signé le 21 octobre 1898, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé et l'autre rendu et signé le 27 octobre 1898, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée; il sera vendu aux enchères publiques la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine pièce ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 155, borné par les rues Foucher, Antonine, Laurel et Annonciation, ladite portion de terre est composée des façades de lots 17, 18 et 19, d'après le devis annexé à un acte de vente pardevant Frédérick Dell'el, notaire, le 4ème jour de juin 1892. Ladite portion formant l'encoignure des rues Laurel et Antonine, et mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 93 pieds entre lignes parallèles.

2°. Deux certaines pièces ou portions de terre, divisées en quatre lots, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 83, borné par l'avenue Nashville, les rues Eléonore, Constance et Patton; lesdits lots sont désignés par les numéros ou lettres C, D, G et H. Lesdits lots C et D mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Eléonore, sur 105 pieds de profondeur. Les lots G et H mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Eléonore, sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot H forme l'encoignure des rues Constance et Eléonore. Le tout d'après devis annexé à un acte d'hypothèque pardevant Fred. Deibel, notaire, le 27 septembre 1895.

Conditions—Comptant: Les acquéreurs assumant toutes les taxes pour l'année 1898, au dessus et en plus du prix d'adjudication, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente, et payer pour les actes de vente pardevant Fred. Deibel, notaire.
6 nov—6 13 20 27—déc 4 8

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

La propriété No 1172 rue du Camp.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 27 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 21 novembre 1898 in re, succession de Catherine Niedergang, épouse de J. M. Jacquier, No 42,826 du dossier de la dite cour, il sera vendu aux enchères publiques:

Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Magasins, Camp et Gravier, désigné par la lettre B, sur un plan par Joseph Pilié, daté le 26 avril 1833 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue du Camp sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les améliorations connues comme le No 1172 rue du Camp.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Zach Spearing, notaire.
22nov—22 27—déc 4 11 18 25 26 27

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à la Folle Enchère d'une Propriété à St Tammany.

MARDI 29 NOVEMBRE.

Antonio Menendez vs Sarah Créniers.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, 29 novembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 20 septembre 1898, et signé le 27 septembre 1898, par l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant pour l'honorable F. A. Monroe, juge de la Division C, maintenant en congé, dans l'affaire intitulée Antonio Menendez vs ses créanciers, No 51,897 du dossier de la susdite cour, aux enchères publiques il sera vendu "à la folle enchère et aux risques et dépens de Robert L. Harris et Henry L. Garland Jr., qui ont manqué de se conformer à une adjudication faite le 18 juin 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes:

Et connue comme la Fabrique de Alton Lumber Company à la Station Alton à savoir:—

A La moitié ouest du quart sud-est de la section 22, comté 8 sud du range est, Méridien St Hélène dans la Paroisse St Tammany, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant la même propriété acquise de la Alton Lumber Company de Julius Wood le 26 juillet 1893 et enregistré dans le Livre des Conveyances, folio 567 paroisse de St Tammany et acquise par Menendez comme il est ci-dessus décrit.

(B) La moitié ouest du quartsud est, et de la moitié est du quart sud-ouest de la section 23 du comté 8, sud du range 14 est St Helena méridien, dans la paroisse de St Tammany, acquise par la Alton Lumber Company de Wilson Vernado, par achat de Aaron Welch et Mazealine Welch, son épouse, le 30 novembre 1893 et enregistré dans le Livre des Transcrits pour la paroisse St Tammany, Livre P folio 732 et par Menendez comme il est ci-après décrit.

3° La moitié sur du quart sud ouest et la moitié nord-ouest de la section 26 dans le comté 8 sud du range 14 E t Méridien, St Hélène, contenant 160 acres plus ou moins dans la susdite paroisse et Etat. Ladite terre a été acquise par Isaac Kemp, par Homestead sous le certificat en date du 7 août 1893; acquise par Alton Lumber Company de Isaac Kemp par acte enregistré dans le Bureau des transcrits le 19 décembre 1894 dans le livre 2, pages 581 et 582 à Covington, La

Toutes les propriétés ci-dessus décrites ont été acquises ensemble avec le moulin à bois, un lot de machines dix huit bonnes chaudières, chariottes, chaînes, cabines bâtisses par Antonio Menendez de Wilson Varnado et Christopher C. Mitchell, faisant des affaires sous le nom de la Alton Lumber Company par acte du 27 décembre 1894, passé devant Geo M. Barnett, notaire dans la paroisse d'Orléans, le tiers étant enregistré à Covington dans le livre 2, pages 597, 598, 599 et 600.

C. Trente et un acres de terre avec les améliorations à St John sur le côté ouest de la N. O. & N. E. Railroad, acquis par Menendez à une vente de taxe par le shérif de St Tammany, fait le 26 juin 1896, enregistré dans le livre des Transcrits R, folio 614, à Covington, La., et dans le livre des ventes du shérif C folio 168 avec droits de rédemption.

Termes et conditions— Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit payable en billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication garantis par hypothèques, lien du vendeur et autres clauses usuelles de sécurité, taxes de l'année courante 1898 à être assumées par les acquéreurs; 10 pour cent de dépôt faits avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. J. Alcix, notaire, aux frais des acquéreurs.
27oct—27—nov 3 8 15 22 27 28 29

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON.

Succession de P. N. Canteron.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune, le LUNDI, 28 novembre 1898, à 11 A. M., sur les lieux, coin de la rue Canal et l'avenue Galvez, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 14 novembre 1898 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, le tout et en particulier les meubles de maison connus dans ladite résidence.

Conditions—Comptant sur les lieux.
nov 17—17 20 27 28

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.—MARDI, le 13 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, par Jas A. Brennan, encanteur, bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 31 octobre 1898, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de la succession de John C Stewart et femme, No 57,589, la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les améliorations, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par la lettre "B", borné par l'allée Jane, les rues Palmyre, White, Gasquet et Broad, désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan annexé à l'acte de vente en ceci; lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit: le lot No 12 trente pieds de face à l'allée Jane sur cent quatorze pieds sur la ligne du côté parallèle à la rue Palmyre cent treize pieds onze pouces et une ligne sur la ligne le séparant du lot No 13, et le lot No 13 trente pieds de face à l'allée Jane, cent treize pieds onze pouces et une ligne sur la ligne le séparant du No 12, cent treize pieds dix pouces et deux lignes sur la ligne du côté parallèle à la rue Gasquet.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance en un an, bâti pour cent d'intérêt; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes d'Etat de 1898.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de la vente.
13nov—13 20 27—déc 4 11 13

LE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 1013 RUE MILAN,

Entre Camp et Chestnut.

Un des plus beaux voisinages dans le Sixième District, pavage en gravois sur la façade, et près des marchés, des chars, des églises et des écoles.

SUCCESSION DE MARY BARBARA GUTH

No 57,735—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 13 décembre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE—Jas. A. Brennan, Encanteur.—Bureau 640 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C daté et signé le 10 novembre 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir.—

Un certain lot de terre avec les améliorations situé dans le Sixième District dans l'îlet borné par les rues Milan, Camp, Chestnut et Marengo, désigné par le numéro quatre et mesurant d'après un plan dressé par A. L. Phelps, voyer, daté le 15 février 1849: 29 pieds 1 pouce de face à la rue Milan sur 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent du joli cottage simple, contenant 4 grandes chambres et salle à manger veranda, galerie de côté, cuisine de la rue, grand hangar grande cour de côté et dans le fond, avec une jolie rue pavée sur la façade.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1898 un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 nov—12 13 20 27—déc 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Joli Cottage Substantiellement Bâti.

2826 rue Magnolia, entre les rues St Ferdinand et Presse

Contenant 4 grandes chambres, allée de voiture, grande cour, environné de toutes les commodités.

Succession de Frederick Schmidt et son épouse. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 57,489.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.—Jas. A. Brennan, encanteur—Bureau 640 rue Gravier—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI, 6 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 27 octobre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Marais, Press et St Ferdinand; lequel lot forme une partie du lot original No 1 sur le plan du Faubourg Washington fait par Jos. Pilié en date du 27 juin 1831, déposé en l'étude de Charles Jardin, ancien notaire en cette ville, par acte daté le 10 juin 1832, et mesurant trente pieds de face sur la rue Marais par une profondeur de cent dix pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 6 et la même profondeur sur l'autre ligne de 96 6.

Conditions Comptant: L'acquéreur assumant et payant les taxes de 1898 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

Acte de vente pardevant R. J. Maloney N. P., aux frais des acquéreurs.
30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 4 5 6

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Cottage

Dans le Troisième District.

Sur la rue Bons Enfants,

Entre les rues Barthélemy et Mazant.

A L'ENCAN.

John B. Vinla vs Mme B. Rousse et als

No 56,513.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

Vente en Partage.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GERKE, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 15 décembre 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division B rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée le 26 octobre 1898 et signé le 2 novembre 1898 il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

Deux certaine lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et sont situés dans la Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bons Enfants, Marais, Barthélemy et Mazant, désignés par les Nos 3 et 4 mesurant chacun 29 pieds 8 pouces de face sur la rue Bons Enfants par 117 pieds de profondeur

Conditions de vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur ladite propriété, et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au parfait paiement; l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John R. Légier, Esq., notaire public.
13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'IMPOSANTE PROPRIÉTÉ

Située sur Une des Meilleures Avenues dans La Partie Supérieure du SIXIEME DISTRICT.

Nos 37,447 et 19,449, Successions consolidées Dans l'affaire de la succession de John et Elizabeth Willig.

Cour Civile de District—Division A.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur, —bureau No 636 Place Commerciale.— Il sera vendu JEUDI, 29 décembre 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 21 novembre 1898, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

1° Lot No 10, dans l'îlet No 204, dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Berlin, Magasins, Milan et Constance, et mesurant 30 pieds de face à la rue Magasins par une profondeur de 115 pieds, entre lignes parallèles.

2° Lot No 11 dans le même district et îlet, touchant au dit lot No 10, et mesurant 30 pieds de face à la rue Magasins sur 115 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Cette propriété est immédiatement en face de toutes les maisons de commerce, et dans le voisinage immédiat sont: marché, écoles, églises et toutes les commodités qui sont essentielles pour un placement rémunérateur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou deux ans, garantie par lien du vendeur et privilège et hypothèque spéciale, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de date jusqu'à paiement, l'acquéreur assumant les taxes de 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
26nov—26 27—déc 1 4 8 15 18 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROIS Cottages Doubles

TOUT NEUFS

—ET—

Un Autre Nouveau Cottage Simple

PORTANT LES NOUVEAUX NUMEROS MUNICIPAUX

2518, 2520, 2522, 2524, 2526, 2528, 2532, CHIPPEWA,

coin Troisième,

—ET DE CETTE—

RESIDENCE DE VALEUR

CONNUE PAR LE NO MUNICIPAL

3623 rue du Camp,

ENTRE FOUCHER ET ANTONINE.

F. J. Odendahl & Fils et F. J. et A. M. Odendahl, individuellement, vs leurs Créanciers.

No 57,002.—Cour Civile de District—Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Passage Commercial — Il sera vendu aux enchères publiques le JEUDI, 1er décembre 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en cette ville entre les rues Baronne et Carondelet en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division B en date et signé le 24 octobre 1898 rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci dessus seront vendues aux enchères publiques.

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Thomas (anciennement Fulton) Second, Troisième et Chippewa et désignés comme lots Nos 1 2 3; ledits lots sont contigus et mesurent chacun 37 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Chippewa 37 pieds 10 pouces de largeur dans le fond sur 112 pieds de profondeur.

Les améliorations qui s'y trouvent représentent trois cottages doubles tous neufs et un cottage qui connu par les numéros municipaux 2518, 2520, 2522, 2524, 2526, 2528 et 25 2, rue Chippewa

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Foucher, Antonine, Camp et Chestnut et mesurant 31 pieds de face sur la rue Camp par 125 pieds de profondeur.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans pour des billets portant hypothèques spéciales et privilèges du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de vente et toutes les autres clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1898 en plus et au dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent du prix de vente au moment de l'adjudication pour tier la vente.

Actes de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 oct—29 30—nov 3 10 17 24 26 27 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

SPECULATEURS

GRANDE OCCASION

POUR DES

PLACEMENTS DE PREMIER ORDRE.

Cette Belle et Magnifiquement batie

BATI SE EN BRIQUES A QUATRE ETAGES.

Connue par les Numéros Municipaux

136 et 138 rue de Chartres.

Dans l'affaire de la Succession de Théodore L. Sugg

No 39 531—Cour Civile de District, Division A.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, —Bureaux 636 Passage Commercial (au rez-de-chaussée). — Il sera vendu le JEUDI, 1er décembre 1898 à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, en cette ville entre les rues Baronne et Carondelet en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division A en date et signé le 25 octobre, 1898, la propriété suivante sera vendu aux enchères publiques.

Une portion de terre située dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Dorlière, Canal et Donaue, laquelle portion de terre mesure 22 pieds et 1 pouce de face à la rue Chartres sur une profondeur de 65 pieds 3 pouces et 9 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent sont représentées par une bâtisse en briques à quatre étages solidement construite, connue par les Nos 136 et 138 rue de Chartres. Cette propriété est dans le centre des affaires, près des principales avenues commerciales et environnées par tout ce que l'on peut désirer. Le placement de ces ventes vaut bien la peine qu'on y fasse attention.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la partie de crédit, s'il y en a, à être démontrée par des billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt à partir de la date, garantis par liens et privilèges du vendeur et l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumer le paiement des taxes de 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent du prix de vente au moment de l'adjudication, pour tier la vente.

Acte de vente pardevant Francis Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 oct—29 30—nov 3 10 17 24 26 27 à date.

VENTE A L'ENCAN

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

Encoignures pour les Affaires.

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

Dans des Voisinages où les Maisons se Louent Facilement.

Mme Bertha C. Pfaefflin, épouse de Henry A. Frye, vs Mme Sophie M. Pfaefflin, épouse de Frank Sandige.

No 57.303—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 15 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu et signé le 31 octobre 1898, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division "E", dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

1° L'encoignure d'affaires établies Nos 3301 et 3303, rue Annonciation, coin nord-ouest de la rue Toledano, consistant en un magasin en bois à un étage et résidence contenant magasin et quatre chambres habitables hangar et grande cour. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 1 dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel, Toledano et l'avenue Louisiane, sur un plan de Faubourg Delachaise et Plaisance, formant l'encoignure des rues Annonciation et Toledano et mesurant 32 pieds de face sur la rue Annonciation par 102 pieds 10 pouces de profondeur et de face sur la rue Toledano.

Dans une vente on peut voir la ville près du fleuve et des chemins de fer assurant des affaires continuelles, un placement sûr et profitable.

2° Le cottage seul en bois à un étage No 2531 rue Rousseau, coin nord-est de la rue Troisième, contenant 5 chambres etc., dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Rousseau St Thomas, Third et Deuxième. Le lot de terre est désigné par la lettre A conformément à un devis signé par le Henry W. Reynolds, voyer, en date du 7 novembre 1898 et mesurant 16 pieds de face sur la rue Rousseau par 104 pieds de profondeur et de face sur la rue Troisième entre lignes parallèles.

3° Le double cottage en bois, à un étage, Nos 2527 et 2529 rue Rousseau, adjugnant et dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, contenant 4 chambres, etc de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre "B" conformément au dit devis d'arpentage par Reynolds, et mesure conformément 34 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Rousseau par 104 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Le cottage simple en bois, à un étage, No 515 rue Troisième, attenant et dans les mêmes district et îlet que les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites, contenant 3 chambres, galerie, hangar, etc. Le lot de terre conformément au susdit plan par Reynolds, est désigné par la lettre C et mesure 21 pieds de face à la rue Troisième, sur 50 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans une bonne localité pour demeure ou pour un placement profitable.

5° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2313 et 2315 rue Rousseau, contenant 3 chambres, etc, de chaque côté, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St Thomas, Philippe et Seraparu. Le lot de terre est désigné par le No 23 tel que fait par H. Grant, voyer, et mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Rousseau, par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Un bon placement.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un ou à un et deux ans de crédit pour des billets sécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans l'éventualité d'un procès, pour forcer le recouvrement des billets, les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 nov—13 20 27—déc 4 11 15

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Splendides Cottages dans le Sixième District

Nos 722, 724, 728, 727 et 729 rue Aline,

Entre les rues Tchoupitoulas et Annonciation

Jacob Paul vs Otto Paul et als.

No 57.056—Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orleans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier—LUNDI, 5 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B le 3 octobre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Aline, Tchoupitoulas, Foucher et Annonciation désignés sur les Nos 6 et 7 sur l'audit plan de Pilié, voyer, et mesurant conformément au dit plan, M A chacun 31' 6" de face à la rue Aline sur 125' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage No 722 et 724 rue Aline contenant 4 chambres citerne et hangar de chaque côté, loué à $10 par côté et le cottage seul No 728 rue Aline, contenant 5 chambres, citerne et hangar dans la cour loué $14 00.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance au gré de l'acquéreur avec ses billets portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date garanti par lien et hypothèque du vendeur, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité.

L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère le taxes de 1898.

Actes de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent comptant pour tier la vente.
6 nov—6 10 13 17 20 24 27—déc 8

Succession de Joseph Dorenbecker.

COUR CIVILE DE DISTR